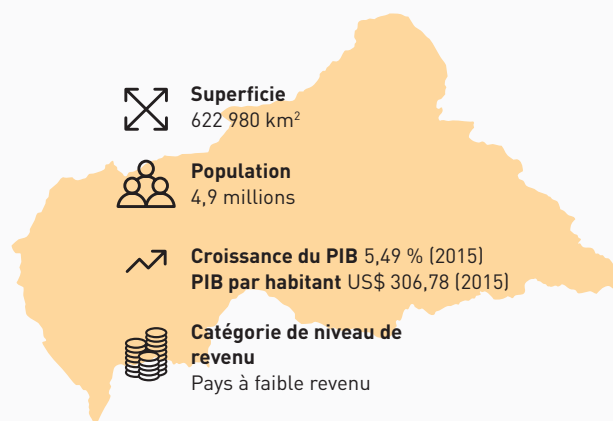




1. Contexte du pays

En République centrafricaine (RCA), l'année 2015 a été marquée par une transition politique. La tenue d'un référendum constitutionnel suivi par le forum national de Bangui a été un tournant pour l'identification des priorités de transition et la restitution de l'espoir pour la paix. Dans ce contexte, les consultations ont conduit à l'adoption du pacte républicain pour la paix, la réconciliation et la reconstruction, ainsi que la signature de l'accord de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement (DDRR) et la démobilisation des enfants par les groupes armés. Les élections présidentielles, associées à des élections législatives, ont confirmé la transition de ce pays membre du G7+, confronté à de graves problèmes de sécurité, à un taux de pauvreté supérieur à 60 %, et à un des plus bas niveaux en matière de développement humain et de développement économique et social. Par conséquent, l'inflation a dépassé le taux de 10 % en raison des effets néfastes des perturbations dans l'approvisionnement des produits importés et locaux. Cela a eu un impact négatif sur la situation financière de l'État, qui rencontre des difficultés avec les mécanismes de financement du FMI, malgré des financements extérieurs gratuits qui couvrent la majeure partie des besoins budgétaires du pays.

En bref



Ressources (% Produit intérieur brut)



Défis majeurs de développement

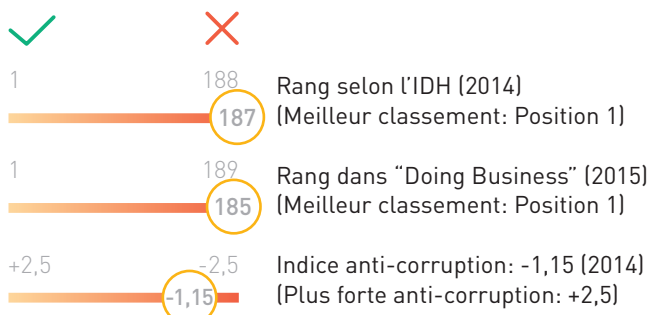
Même si la tenue d'élections présidentielles et législatives a marqué la fin d'un conflit difficile, les conditions de sécurité demeurent mauvaises en dépit de la présence des soldats de la paix de l'ONU et de la signature d'un accord de désarmement. Bien que le pays dispose de ressources naturelles en abondance, celles-ci sont sous-exploitées. La République centrafricaine exporte principalement du bois et des diamants, et l'agriculture de subsistance représente près d'un tiers du PIB. L'économie reste fragile en raison de crises successives. Les niveaux de croissance raisonnables prévus et les efforts de paix sont gravement menacés par une administration complètement paralysée à l'échelle du pays et dépendent du retour crucial de centaines de milliers de personnes déplacées dans leur foyer.

Indices clés de développement:



APD / Formation de capital 283,3% (2014)

APD par habitant US\$ 127 (2014)



2. Efforts pour mettre en oeuvre les principes d'efficacité

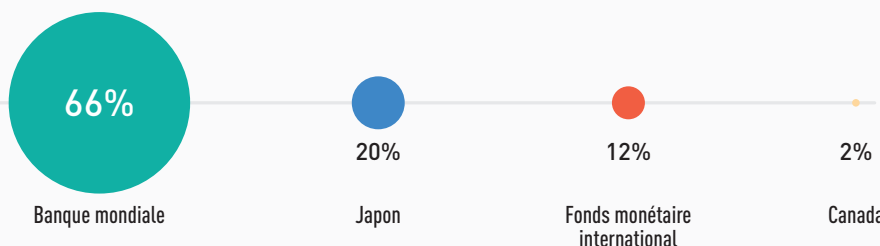
A. Politiques et outils pour l'alignement des partenaires

Étant donné que la planification à long terme est en suspens en raison de la transition politique actuelle, l'approche de la RCA en matière d'alignement des partenaires demeure sectorielle. Suite au plan de transition concernant le secteur de la santé (2015-2016), un nouveau plan stratégique de lutte contre le VIH/sida

(2016-2020) a été adopté en janvier 2016. En avril 2016, le nouveau plan stratégique et opérationnel du Barreau de la RCA a été validé. La stratégie nationale pour l'éducation (2008-2020) est toujours valide. Néanmoins, en collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le pays a également élaboré

des plans de réponses humanitaires pour 2014 et 2015. Au cours des années précédentes, le pays a signé avec le FMI des documents visant la réduction de la pauvreté et a élaboré un document de partenariat stratégique dans le cadre de la coopération avec la Banque mondiale (2009-2012).

Principaux partenaires au développement dans ce cycle de suivi (selon versements indiqués)



 **Non**
Participation au suivi 2014

 **Non**
Existence d'une politique nationale de coopération

B. Gouvernance et gestion des finances et de la coopération pour le développement

Le système actuel de coordination de la coopération créé par arrêté du Premier Ministre de la transition le 24 juillet 2014 est structuré comme suit : a) le Comité National Stratégique (CNS), organe politique de pilotage composé des ministres, des partenaires bilatéraux et multilatéraux et de la société civile ; b) la Cellule de Coordination Nationale, organe technique ; et, c) 4 groupes thématiques (Paix et Sécurité, Assistance Humanitaire, Politique et Gouvernance, Relance économique). Le CNS est coprésidé par le Ministre de l'Économie du Plan et de la Coopération, le Représentant Spécial Adjoint/RC, un représentant des bilatéraux (France) et des multilatéraux (UE). L'unité de coordination de la coopération au développement est mise

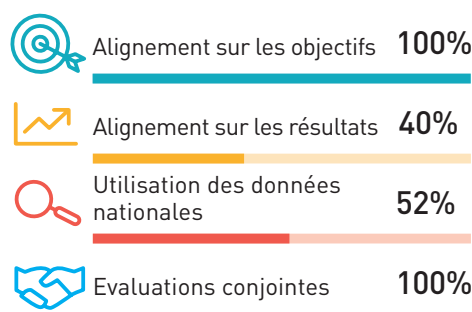
en place. Au sein de cette unité, quatre groupes ont été créés, sur la base des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État – les objectifs 4 et 5 ont été regroupés ensemble. Il s'agit de groupes thématiques co-présidés par un ministre et un partenaire de développement ; ces groupes prennent des décisions en matière de planification stratégique et associent le secteur privé et la société civile. Cependant, il importe d'améliorer leur opérationnalité et de définir des objectifs cibles. En novembre 2008, la base de données de gestion de la coopération au développement a été mise en service et son utilisation est en cours de réévaluation, en particulier en vue de la conférence internationale des partenaires prévue en novembre 2016.

3. Appropriation nationale

Indicateur 1. Alignement et utilisation du cadre de résultats du pays par les partenaires

En 2015, 100 % de la coopération au développement comptabilisée est alignée sur les objectifs nationaux, tels que ceux mentionnés dans les différents documents stratégiques du programme. Toutefois, seulement 40 % de cette coopération repose sur l'utilisation des cadres de résultats nationaux, et 52 % sur les systèmes de suivi de la RCA. Dans 100 % des évaluations de projet prévues, le gouvernement jouera

un rôle, principalement pour en définir la portée. D'autre part, les principaux partenaires utilisent les systèmes nationaux. Cependant, le paysage des partenaires en RCA devient complexe, avec plusieurs cadres de mise en œuvre en raison de la crise humanitaire, ce qui explique le faible résultat d'alignement sur les résultats et les systèmes de suivi.



Indicateur 6. La coopération au développement est inscrite au budget (soumis à l'examen parlementaire)



Aucune donnée n'a été fournie pour cet indicateur dans le cycle de suivi 2016.

Indicateurs 9 et 10. Utilisation des systèmes nationaux

Il reste une importante marge de progression en ce qui concerne l'utilisation des systèmes nationaux. En 2015, seulement 15 % de la coopération au développement utilisait l'exécution budgétaire. Aucune information n'est disponible sur les rapports financiers,

l'audit et les achats. L'indice de la RCA relatif à l'Évaluation des politiques et des institutions nationales (EPIN) est resté au niveau très bas de 2,5 depuis 2012 (il était de 3 en 2010). Le taux de déliement du financement public du développement reflète la volonté de neutralité de la

coopération au développement dans les marchés publics internationaux (65 % en 2014 contre 69 % en 2013) et les efforts devraient être poursuivis.

	Budget (idéal: 100%)	Rapports financiers (idéal: 100%)	Audit (idéal: 100%)	Achats (idéal: 100%)	EPIN* (maximum: 6)	Déliement (idéal: 100%)
INDICATEUR 9B.	15%	0%	0%	0%		
INDICATEURS 9A ET 10.					2,5 	65% 

* Evaluation des politiques et institutions nationales

4. Partenariats inclusifs pour le développement

Indicateurs 2 et 3. Favoriser les partenariats inclusifs pour le développement

Aucune information n'a été fournie concernant ces indicateurs.

Indicateur 8. Égalité homme-femme

En 2003, les responsables politiques de la RCA ont adopté une politique nationale relative à l'égalité entre les sexes dans les fonctions administratives et ont exprimé leur volonté de promouvoir les femmes

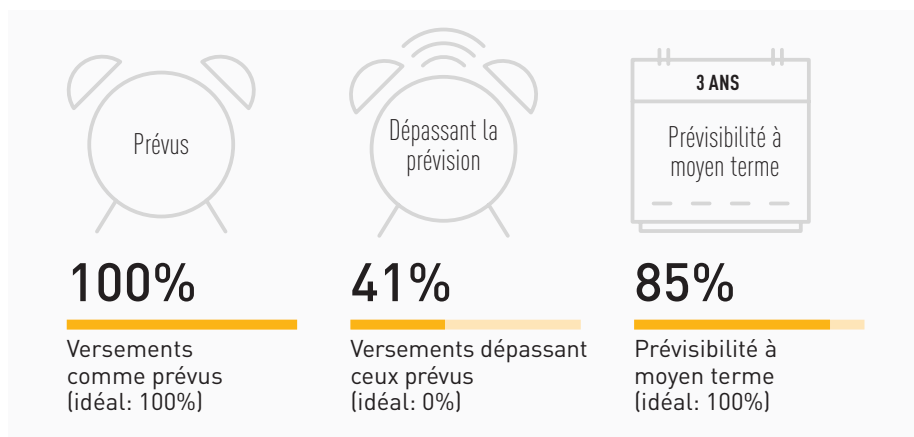
aux postes à responsabilité. Dans la pratique, cependant, les résultats sont mitigés et ne concernent que les positions des ministres et des parlementaires. Aucune évaluation n'a été effectuée

car l'indicateur relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas systématiquement pris en compte.

5. *Transparence et redevabilité*

Indicateur 5. La coopération au développement est plus prévisible

En 2015, 100 % de la coopération au développement a été versée au cours de l'année, avec un dépassement des versements élevé susceptible d'être lié à l'appui humanitaire (cela concerne les quatre partenaires déclarants). Le taux plutôt satisfaisant de 85 % pour la prévisibilité sur trois ans exprime un engagement positif à long terme, ce qui est essentiel pour un État aussi fragile. En outre, on compte 11 partenaires supplémentaires qui n'ont pas versé de fonds au cours de l'année de référence, soit 2014.



Indicateur 7. Redevabilité mutuelle

En juillet 2014, le gouvernement de transition a mis en place une structure de gestion multipartenaire pour coordonner le financement public du développement au niveau international de la façon la plus

optimale et la plus transparente possible. Les partenaires au développement, le secteur privé et la société civile ont été associés au développement de cette plate-forme de gestion. Toutefois,

jusqu'à aujourd'hui, aucun objectif ou cible spécifiques n'ont été identifiés ou fixés conjointement et aucune évaluation ou examen n'a été organisé.

Suivi du Partenariat mondial

“

La réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 nécessite la mobilisation et l'utilisation efficace de tous les types de ressources de développement. Le Partenariat mondial fournit une plate-forme unique pour faire progresser l'efficacité des efforts de développement par tous les acteurs, pour obtenir des résultats durables et pour contribuer à la réalisation des ODD. Il appuie et se charge de la mise en œuvre des principes communs et des engagements différenciés au niveau politique. Grâce à sa plate-forme regroupant plusieurs parties prenantes, le Partenariat mondial offre un appui et des conseils pratiques et partage des connaissances pour renforcer l'impact du développement en mettant l'accent sur le pays pour mettre en œuvre les principes d'efficacité convenus au niveau international à l'échelle de chaque pays, tels que l'appropriation nationale, notamment axée sur les résultats, les partenariats inclusifs et la transparence, et la redevabilité mutuelle. Le Partenariat mondial enregistre des progrès en matière de mise en œuvre des engagements de Busan pour une coopération au développement plus efficace grâce à son cadre de suivi composé d'un ensemble de 10 indicateurs. Ces indicateurs mettent l'accent sur le renforcement des institutions des pays en développement, améliorent la transparence et la prévisibilité de la coopération pour le développement, favorisent l'égalité entre les sexes, et soutiennent une plus grande implication de la société civile, des parlements et du secteur privé dans les efforts de développement. Le cadre de suivi est actuellement affiné afin de refléter pleinement le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il contribuera à la révision des objectifs pour les ODD 5 et 17 et la mise en œuvre du financement des accords de développement.

”

Clause de non-responsabilité Ce document a été élaboré à partir des données recueillies dans le cadre d'une participation volontaire au deuxième cycle de suivi du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement et, pour la section consacrée au Contexte du pays, à partir d'autres informations librement accessibles en ligne. Les points de vue exprimés ici ne peuvent être utilisés ou cités en tant que source officielle d'informations du PNUD ou du gouvernement de la République centrafricaine.

Par commodité, le terme « pays » est utilisé pour désigner les pays et territoires ayant participé au deuxième cycle de suivi. Le fait de participer à cette procédure et d'être mentionné en tant que participant dans le présent document n'affecte en rien le statut ou la reconnaissance au niveau international d'un pays ou d'un territoire donné.